



Publicité d'une consultation de marchés publics

Dépositaire de la consultation :

Etablissement : Lycée Jean de La Fontaine
Adresse : 1 place de la Porte Molitor

75016 PARIS

Pouvoir adjudicateur :

Mme DODINET Marianne

Contact : M. LATCHIMY Olivier

Tel : 01.46.51.16.00

Fax : 01.46.51.07.09

Email : polegestionlf@gmail.com

Détail de la consultation - PAJI/18/13267 :

Type de produit : HS02 : Services - Bureaux d'études - Etudes, Projets, Audits
HS03 : Services - Prestations de service - Etudes, Projets, Audits

Code CPV : 45320000-6 - Travaux d'isolation

Objet : MARCHE DE MAITRISE D'UVRE HORS LOI M.O.P. «Isolation coupe feu (CF) entre le logement de fonction de la loge et la circulation du hall»

Descriptif : ? Présentation de l'établissement

La CMR Jean De La Fontaine, est un établissement public accueillant des élèves de collège et de lycée.

Le lycée, actuellement dirigé par Mme Dodinet, accueille un effectif total de 1790 personnes, dont 1570 au titre public. Il s'agit d'un établissement de droit public de type R avec activités de types L, N, X de 1er catégorie.

L'établissement a été construit entre 1935 et 1939, il est élevé de 6 étages sur rez-de-chaussée et 2 niveaux de sous-sol.

Dénomination de l'opération

Le programme est basé sur deux opérations ciblées à savoir :

L'isolation CF entre le logement de fonction de la loge et la circulation du hall, et la création d'une VMC dans les sanitaires et la salle de bain.

Actuellement le logement de fonction des gardiens donne sur le hall de la cité scolaire, lieu d'affluence et de circulation où passent les enseignants, les élèves, les personnels, et les visiteurs. La première opération consiste à créer une isolation coupe-feu, ainsi qu'une isolation thermique et phonique entre le logement et la circulation du hall.

Les sanitaires et la salle de bain ne sont pas équipés de système VMC, ce qui engendre un taux d'humidité important et un manque de renouvellement d'air.

Les travaux à réaliser pour l'isolation CF entre le logement de fonction de la loge et la circulation du hall (liste à compléter si besoin par le MOE) :

- a- Dépose des huisseries côté hall.
- b- Pose d'huissier coupe-feu 1 heure, isolées thermiquement et phoniquement,
ou
Isolation CF, Thermique et phonique de l'intérieur du logement.

Les travaux à réaliser pour la création d'une VMC dans les sanitaires, salle de bain (liste à compléter si besoin par le MOE) :

- a- Implantation d'un réseau VMC.
- b- Réfection des peintures des WC et de la salle de bain.

? Objet de la mission

Il s'agit d'une mission de Maîtrise d'Uvre hors loi M.O.P., qui a pour objet un ensemble de prestations nécessaires, dans ce cadre prédéfini ci-dessus.

Sont compris toutes les études et vérifications relatives à la conformité des équipements et des locaux à traiter et à créer aux réglementations en vigueur, notamment à la réglementation sur la sécurité incendie et l'hygiène.

Le maître d'Uvre devra prêter une attention particulière aux éléments suivants :

- Les phases de travaux et le maintien en activité sans l'usage de bâtiments provisoires.

? Objectifs et exigences du Maître d'ouvrage

- Le choix des matériaux et des équipements techniques qui doivent :
 - avoir comme qualité la robustesse, la facilité d'entretien et de maintenance.
 - Prendre impérativement en compte, dès la conception, le coût de fonctionnement du lycée.

Attribution du marché à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

Méthodologie de travail à chacune des phases de la M.O :	50 %
Planning des travaux type gant en parfaite corrélation avec la méthodologie de travail :	30 %
Ressources humaines et professionnelles dédiées à l'opération :	20 %

Consultation publiée du 15/12/2018 au 04/01/2019. Echéance le 04/01/2019 à 12h00 (Heure de Paris).

AJI - Gestion pour l'Education

58 avenue Saint Augustin

06200 Nice

Tel : 04 92 29 01 19 Fax : 04 93 18 04 98

contact@aji-france.com

Publicité d'une consultation de marchés publics (Suite)

Détail de la consultation - PAJI/18/13267 (Suite) :

Descriptif :

- Assurer la sécurité et le confort des usagers au quotidien.

De manière générale, une attention particulière doit être portée par les concepteurs tant sur la sécurité des usagers que sur la qualité des ambiances visuelles, acoustiques et sonores.

Sont comprises toutes les démarches et prestations administratives liées à ces aménagements dans le cadre d'un permis de construire.

Liste des fichiers publiés avec cette consultation :

- CDPGF vierge.pdf
- Notice méthodologique.pdf
- Programme MOE_modifie_par_OL.pdf

Transmission des offres :

- En déposant vos offres sur cette plateforme

Ceci n'est pas un
certificat de publication